



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gestion des flux migratoires à Calais

Question au Gouvernement n° 4564

Texte de la question

GESTION DES FLUX MIGRATOIRES À CALAIS

M. le président. La parole est à Mme Marguerite Deprez-Audebert.

Mme Marguerite Deprez-Audebert. Monsieur le ministre de l'intérieur, le 24 novembre, vingt-sept migrants se sont noyés en tentant de traverser la Manche depuis le Pas-de-Calais. Ce drame terrible nous appelle à agir. Comme l'a souligné le président Macron, « la France ne laissera pas la Manche devenir un cimetière ». Les vies des migrants, la dignité de la République et de l'Union européenne sont en jeu. Une solution européenne doit être trouvée, avec pour objectif d'assurer un accueil digne pour les demandeurs d'asile, d'accélérer le traitement des demandes, de mieux protéger nos frontières.

La réunion de Calais marque une première étape.

Bien sûr, la France ne doit pas renoncer à tenir ses frontières, comme l'ensemble de ses partenaires européens. Toutefois, cette solution doit associer nos voisins britanniques. Or les questions migratoires ne font pas partie des accords post-Brexit conclus avec Londres. Si les Britanniques souhaitent reprendre le contrôle de leur frontière, ils doivent aussi en assumer les conséquences. Nous devons donc nous interroger sur l'attitude récente de leur gouvernement qui rejette sa responsabilité et qui refuse toute coopération.

À l'échelle plus locale, il est nécessaire d'apporter un soutien renforcé au Pas-de-Calais, désormais frontière extérieure de l'Union européenne, et aux pêcheurs dont les navires se trouvent parfois pris d'assaut par des migrants désespérés.

Quelles mesures envisagez-vous pour tenir compte de ce nouveau statut et soutenir ce département et ses habitants, qu'ils soient sur la côte ou en mer ? Comment pouvons-nous accélérer les négociations autour du pacte européen sur la migration et l'asile tout en tenant compte de la nécessité de trouver des solutions en parallèle avec la Grande-Bretagne ? L'idée d'un nouveau système post-Dublin incluant le Royaume-Uni vous semble-t-elle réalisable ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Tout le monde a évidemment été étreint par l'émotion lorsque nous avons constaté les vingt-sept décès dans la Manche : des femmes enceintes, trois enfants... Ces gens qui fuyaient la misère étaient parfois présents seulement depuis quelques heures ou quelques jours sur le territoire national. L'un des deux survivants, ce citoyen irakien qui a été cité par M. Pancher, était en France depuis six jours à peine ; quinze jours plus tôt, il avait passé la frontière biélorusse. Les migrations sont un phénomène ancien, mais il y a des flux nouveaux ; ce qui se passe en Syrie, en Afghanistan, en Biélorussie, a des

répercussions sur les côtes calaisiennes, et au-delà dans le monde entier.

Le sujet est donc complexe et nous devons le régler en luttant contre les passeurs, mais aussi, vous l'avez dit, en travaillant avec nos amis britanniques.

Ce que réclame le Gouvernement, c'est l'égalité de travail et l'équanimité dans les discussions avec nos amis britanniques. Le Président de la République a regretté, et je le fais après lui, la différence très profonde qui existe entre nos discussions privées avec le gouvernement britannique et nos discussions publiques, à la Chambre des communes ou dans la presse.

Le Premier ministre va donc, à la suite du conseil de défense convoqué par le Président de la République, proposer au Premier ministre britannique une nouvelle phase de construction. Vous avez justement rappelé que dans l'accord de négociation du Brexit, la question migratoire n'avait pas été prévue ; il nous appartient donc de mener ce travail maintenant. Il mérite d'être précis, et il doit prévoir une égalité de traitement, car la Grande-Bretagne doit prendre sa part : 150 000 demandes d'asile en France, 30 000 en Grande-Bretagne. Cherchez l'erreur. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Deprez-Audebert](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4564

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2021](#)